

## ANNEXE 19

## SITE

La présente annexe 19 est composée des annexes distinctes suivantes, qui sont intégrées par renvoi aux présentes et un renvoi à chacune d'elles peut être fait soit par un renvoi général à la présente annexe soit par un renvoi précis à l'annexe applicable, telles qu'elles sont énumérées ci-après :

Annexe	Description
19-1	Description du Site
19-2	Charges divulguées
19-3	Contaminants

HJ

## ANNEXE 19-1

## DESCRIPTION DU SITE

Le Site est désigné comme étant les numéros de lot suivants :

1. Lot 1 181 931, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
2. Lot 1 181 932, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
3. Lot 1 181 941, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
4. Lot 1 181 944, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
5. Lot 1 181 945, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
6. Lot 1 181 947, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
7. Lot 1 181 948, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
8. Lot 1 181 949, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
9. Lot 1 181 951, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
10. Lot 1 284 509, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
11. Lot 3 001 481, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
12. Lot 3 001 482, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
13. Lot 3 001 483, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal;
14. Lot 3 940 565, du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal  
(partie de la rue de La Gauchetière).

H/B

## ANNEXE 19-2

## CHARGES DIVULGUÉES

La liste qui suit présente les Charges divulguées, lesquelles sont inscrites sur le Site :

1. Acte de servitude de vue et de passage publié le 24 novembre 1883 publié sous le numéro 11 442 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant les lots 1 181 945 et 1 284 509;
2. Droit accordé à la Ville de Montréal pour une entrée de charbon publié sous le numéro 104 476 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant le lot 1 181 951;
3. Acte de servitude de passage et de vue réciproque publié le 27 février 1956 sous le numéro 1 188 097 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant le lot 1 181 948 et une partie du lot 1 284 368 (rue Viger Est);
4. Permis d'occupation du domaine public publié le 5 août 1958 sous le numéro 1 352 406 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant les lots 1 181 931 et 1 181 932 relativement à la construction et au maintien de deux tunnels en tréfonds de l'emprise de la rue Sanguinet;
5. Permis d'occupation du domaine public publié le 2 février 1959 sous le numéro 1 385 686 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant les lots 1 181 931 et 1 181 932 relativement à la construction et au maintien d'une passerelle au-dessus de l'emprise de la rue Sanguinet;
6. Avis constatant la fusion de Trust Général du Canada et de Société d'administration et de fiducie publié le 7 mars 1974 sous le numéro 2 498 307 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant les lots 1 181 932 et 1 181 944;
7. Acte publié le 30 juillet 1987 sous le numéro 3 911 142 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant les lots 1 181 931, 1 181 932 et 3 940 565 relativement au raccordement du système de gicleurs de l'Hôpital Saint-Luc au réseau d'aqueduc;
8. Acte de servitude de vue réciproque publié le 25 janvier 1990 publié sous le numéro 4 241 370 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant les lots 1 181 945, 3 001 481, 3 001 482 et 3 001 483;
9. Avis de Trust Général du Canada publié le 3 mai 1994 sous le numéro 1 665 189 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant le lot 1 181 944;
10. Avis de l'Hôpital Saint-Luc publié le 11 décembre 1970 sous le numéro 2246735 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant le lot 1 181 944;
11. Intentionnellement omis;
12. Intentionnellement omis;

13. Sous-bail accordé par la Fondation du CHUM à la Société en commandite St-Denis Sud, sous seing privé, le 12 juin 2006, affectant le lot 1 181 932;
14. Droit de premier refus accordé par le CHUM et la Fondation du CHUM en faveur de la Société en commandite St-Denis Sud à l'égard de l'exploitation, l'opération, l'implantation, la construction et/ou la rénovation de tous commerces de même nature, identiques ou similaires à ceux visés à l'article 4.1 du sous-bail conclu le 12 juin 2006 entre la Fondation du CHUM et la Société en commandite St-Denis Sud, incluant les machines distributrices, dans tout nouvel hôpital ou centre hospitalier de quelque nature à être construit soit sur le site actuel (incluant un agrandissement, une modification ou une reconstruction de l'hôpital), soit sur un nouvel emplacement;
15. Sous-sous-bail accordé par Société en commandite St-Denis Sud à Sodexo Québec Limitée, sous seing privé, le 7 juillet 2006 affectant le lot 1 181 932;
16. Droit de premier refus accordé par le CHUM, la Fondation du CHUM et la Société en commandite St-Denis Sud en faveur de Sodexo Québec Limitée à l'égard de l'exploitation, l'opération, l'implantation, la construction et/ou la rénovation de tous commerces de même nature, identiques ou similaires à ceux visés au paragraphe 8.1 du sous-sous-bail conclu le 7 juillet 2006 entre la Société en commandite St-Denis Sud et Sodexo Québec Limitée, dans tout nouvel hôpital ou centre hospitalier de quelque nature à être construit soit sur le site actuel (incluant un agrandissement, une modification ou une reconstruction de l'hôpital), soit sur un nouvel emplacement;
17. Sous-sous-bail accordé par Société en commandite St-Denis Sud à Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. le 13 octobre 2006 et publié le 3 novembre 2006 par voie d'avis sous le numéro 14 520 997 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant le lot 1 181 932; Sans limiter l'exclusivité accordée à Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. en vertu de l'article 8.4 du sous-sous-bail conclu le 7 juillet 2006 entre la Société en commandite St-Denis Sud et Groupe Jean Coutu (PJC) Inc., un droit de premier refus est accordé par le CHUM, la Fondation du CHUM et la Société en commandite St-Denis Sud en faveur de Groupe Jean Coutu (PJC) Inc. à l'égard de l'exploitation, l'opération, l'implantation, la construction et/ou la rénovation de tous commerces de même nature, identiques ou similaires à ceux visés au paragraphe 8.1 du sous-sous-bail ci-dessus mentionné, dans tout nouvel hôpital ou centre hospitalier de quelque nature à être construit soit sur le site actuel (incluant un agrandissement, une modification ou une reconstruction de l'hôpital), soit sur un nouvel emplacement;
18. Acte de garantie hypothécaire immobilière consentie par Société en commandite St-Denis Sud en faveur de Caisse populaire Saint-Stanislas de Montréal publié le 23 janvier 2007 sous le numéro 13 952 662 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant le lot 1 181 932 (l'hypothèque consentie n'affecte pas l'immeuble, lot 1 181 932, appartenant au CHUM);
19. Hypothèque légale des personnes ayant participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble publiée le 10 septembre 2009 sous le numéro 16 533 975 du bureau de la publicité des droits, circonscription foncière de Montréal affectant le lot 1 181 932(cette hypothèque cesse d'avoir effet si aucun préavis d'exercice n'a été publié dans les six (6) mois suivant la fin des travaux).

HB

## ANNEXE 19-3

## CONTAMINANTS

## 1. Sols

Les volumes et quantités de sols contaminés par catégorie mentionnée à l'article 16.2 de l'Entente de partenariat sont ceux du tableau ci-bas :

VOLUMES DE MATÉRIAUX CONTAMINÉS	Îlot A	Îlot B	Îlot D	Quantité totale (m3)
Sol «A-B»	3633	982	10780	15395
Sol «B-C»	3530	1171	150	4851
Sol «>C»	1267	1136	-	2403
Sols «VL-AI RESC»	2768	-	290	3058
Déchets solides Déchets spéciaux	-	-	9876	9876
Matériaux secs	986	191	552	1729
Matériaux secs (contaminés avec hydrocarbures)	910	-	-	910
Matériaux secs (>50%) mélangés avec sols «<B» (10-49%)	-	-	7808	7808

## 2. Autres contaminants :

Les études suivantes démontrent les types, catégories et parfois volumes d'autres contaminants que l'amiante affectant le Site, mentionnées aux articles 16.2 de l'Entente de partenariat :

1. Qualité de l'air au 1000 Saint-Denis – Étude préliminaire – 24 octobre 2007
2. Étude de faisabilité sur les aspects environnementaux et de vulnérabilité – Rapport final – Novembre 2003
3. Rapport annuel 2009 – Gestion environnementale dans le CHUM – avril 2009
4. Liste des matières dangereuses présentes à l'Hôpital Saint-Luc – 11 août 2010

40